



**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

Marseille, le 19 septembre 2014

Hôtel du Département
M. Georges Cristiani
Président de l'Union des Maires des BDR
52, avenue de Saint Just
13256 Marseille Cedex 20

Réf : C20140919-050

Objet : action de sensibilisation des architectes auprès des maires des BDR autour de la maîtrise d'œuvre

Monsieur le Président,

Architectes et différents acteurs de la maîtrise d'œuvre se mobilisent depuis le début de l'année 2014, car l'architecture est en danger ! Son mode de production se détériore continuellement avec pour corollaire une dégradation de la qualité de la filière de la conception et de la construction publique dans notre pays.

Alors que l'architecture est l'art premier d'une société ! Elle reflète son niveau de civilisation et sa capacité à créer un cadre de vie épanouissant dans l'intérêt général. L'architecture bâtit nos villes, les écoles de nos enfants, notre cadre de vie.

Depuis plusieurs années, le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône, l'UNSFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, disposent d'un observatoire sur la Commande Publique d'Architecture, qui constate et recense un nombre récurrent de dysfonctionnements et de non-conformités dans le mode de sélection, d'attribution et d'exécution des marchés publics de maîtrise d'œuvre.

L'application erronée du Code des Marchés Publics, notamment dans les MAPA, est souvent à l'origine de ces dysfonctionnements, par facilité, méconnaissance ou vision à court terme des donneurs d'ordre. Cette situation génère des déséquilibres économiques importants dans la production de la construction publique, notamment dans ses conséquences sur leur performance et leur qualité. Outre la dégradation de la qualité des services attendus, cette régression précarise également notre profession, principalement au détriment des agences qui veulent conserver leur professionnalisme avec des collaborateurs experts.

Nous souhaiterions mener une action de sensibilisation auprès des maires des Bouches-du-Rhône, sur l'importance, pour leur commune, de la réussite sur le long terme, de tous les projets qu'ils vont entreprendre et les aider à sécuriser ces projets, par un déroulement précis.

Nous aimerions également leur faire savoir qu'ils peuvent missionner les architectes, qui en ont la compétence, pour rescenser les éléments patrimoniaux de leur territoire communal, effectuer les études de faisabilité nécessaires, effectuer les diagnostics accessibilité ou énergétique des bâtiments communaux, etc...

Nous vous sollicitons afin d'étudier ensemble, lors d'un entretien, les modalités les plus adaptées à porter cette communication.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération.

Valérie DECOT
Présidente du SA13